

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 11 juillet 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 18 juillet 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Nathalie GEIGER, Christian HUBER, Patrick GRESSER

Procuration : Patrick GRESSER pour Pascal STUTZMANN

COMPTE-RENDU

1° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, adopte la modification du budget principal n° 3 ci-dessous :

Création de crédits supplémentaires aux comptes suivants :

Dépenses	Article 2111 Achats de terrains	+ 2 000 €
Recettes	Article 1641 Emprunts en unités monétaires de la zone euro	+ 2 000 €

Virements de crédits aux comptes de **recettes** suivants :

Crédits à ouvrir	Article 70311 Concessions de cimetière	+ 1 200 €
Crédits à réduire	Article 775 Produits de cession d'immobilisation	- 1 200 €

2° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide d'attribuer le marché de travaux de pose du réseau France Télécom, rue Principale à la société SOBECA domiciliée à Imbsheim (Bas-Rhin) pour un montant de 4 640 € HT et autorise le maire à signer l'acte d'engagement et toute autre document nécessaire à l'exécution de cette délibération et du marché.

3° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide d'acquérir en la forme prévue par la délibération du 9 août 2010 les parcelles suivantes :

- Parcelle n° 2/116 (numéro provisoire) section 17, 18 ca (dix-huit centiares), lieu-dit Weiher, appartenant à l'Association Foncière de Wintzenheim-Kochersberg, domiciliée au 22, rue de l'Eglise à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin) ; pour un montant de $0,18 \times 800 = 144$ € (annexe 1) ;
- Parcelle n° 4/77 (numéro provisoire) section 17, 1,23 a (un are et vingt-trois centiares), lieu-dit Weiher, appartenant à Madame Marguerite WURTZ et copr., domiciliée à « Les

quatre vents », 12, rue Berlioz à Vendenheim (Bas-Rhin) ; pour un montant de $1,23 \times 800 = 984$ € (annexe 1) ;

- Parcelle n° 6/76 (numéro provisoire) section 17, 34 ca (trente quatre centiares), lieu-dit Weiher, appartenant à Madame Michelle NORTH, domicilié au 9, rue de l'Eglise à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin) ; pour un montant de $0,17 \times 800 = 272$ € (annexe 1) ;

Le conseil municipal décide également d'échanger les parcelles suivantes :

- Les parcelles n°s 3/10 et 5/10 (numéros provisoires) section 17, respectivement 90 ca (quatre-vingt-dix centiares) et 1,22 a (un are et vingt-deux centiares), lieu-dit Untere Ley, appartenant à Monsieur René STIEBER, domicilié au 5, rue Principale à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin) contre la parcelle n° 6/9 (numéro provisoire) section 17, 2,12 a (deux ares et douze centiares) appartenant à la commune, pour une valeur équivalente de 254,40 € ;
- La parcelle n° 2/11 (numéro provisoire) section 17, 90 ca (quatre-vingt-dix centiares), lieu-dit Untere Ley, appartenant à Madame Marie-Louise OSTERMANN, domiciliée au 52, rue du Général Georges STROHL à Wangen (Bas-Rhin) contre la parcelle n° 3/10 (numéro provisoire) section 17, 90 ca (quatre-vingt-dix centiares), appartenant à la commune, pour une somme équivalente de 108 €.

4° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, dans le cadre des travaux connexes de l'aménagement foncier, décide d'attribuer le marché de mission de maîtrise d'œuvre au cabinet de géomètres Carbiener pour un montant 5888,60 € HT qui correspond à 7 % du montant prévisible des travaux connexes ; il autorise le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Pour extrait conforme, à Wintzenheim-Kochersberg, le 19 juillet 2012.

Le Maire,
Alain NORTH